

■ **Zanoli Design**, à **Lausanne**, CH-550-1022047-5, activité dans le domaine du design (FOSC du 06.03.2001, p. 1673). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'art.153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé.
Registre journalier no 14431 du 26.08.2009 / CH-550.1.022.047-5 / 05224894